QUESTIONS ORALES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PAKISTAN ORIENTAL—LES RAPPORTS DE MASSACRES, DE FAMINE, DE PÉNURIE DE MÉDICAMENTS ET DE CONCENTRATION DE TROUPES INDIENNES À LA FRON-TIÈRE

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'il a reçu des renseignements au sujet de ce qui se passe au Pakistan oriental, et en particulier en ce qui a trait aux rapports de massacres, de famine et de difficultés dans l'acheminement des fournitures médicales. Le ministre a-t-il reçu des renseignements qu'il considère comme sûrs, soit des Nations Unies, soit des sources dont dispose son propre ministère?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas de renseignements émanant directement d'un représentant du gouvernement canadien. Nous allons nous enquérir de la situation qui règne là-bas auprès des Canadiens qui ont pu quitter le Pakistan. Cependant, il me paraît évident qu'il y a eu beaucoup de massacres et d'actes de violence. Les informations dont nous disposons, et qui sont accessibles, me semble-t-il, à l'ensemble des députés, montrent que les deux parties en présence se sont livrées à la violence. Il va sans dire que nous sommes unanimes à déplorer un tel état de choses. La question qui se pose maintenant au gouvernement du Canada est de savoir quelle aide il pourrait fournir et, à mon sens, ce n'est pas par de belles déclarations dénoncant la violence que nous arriverons à quoi que ce soit. Nous sommes en train de nous demander par quels moyens nous pourrions agir d'une façon concrète, et nous songeons à l'envoi de secours ou à quelque chose de ce genre.

L'hon. M. Stanfield: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Il s'agit d'informations suivant lesquelles l'Inde aurait massé six divisions le long de la frontière du Pakistan. Le ministre peut-il nous dire s'il dispose de renseignements à ce sujet et, dans l'affirmative, si cette situation le préoccupe?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je ne puis me prononcer sur la concentration de troupes indiennes le long de la frontière. Selon les renseignements les plus dignes de foi dont je dispose, il n'y a pas eu d'incursion de troupes indiennes au Pakistan.

L'hon. M. Stanfield: Je voudrais poser une autre question supplémentaire au ministre. Songe-t-il à prendre, au sujet des nouvelles qui filtrent en provenance de cette région du globe, une initiative quelconque du côté des Nations Unies, ou du secrétariat du Commonwealth afin d'intéresser cet organisme ou l'ONU au problème en question?

L'hon. M. Sharp: Comme je l'ai dit l'autre jour à la Chambre, monsieur l'Orateur, le secrétaire général des Nations Unies a été mis au courant de la situation par une lettre du gouvernement de l'Inde. Je crois savoir que la question est encore à l'étude et qu'il n'a pas encore répondu. Je comprends bien son hésitation car il tient, j'en suis certain, à agir de façon utile et il est très difficile, dans la conjoncture, de savoir comment agir pour le

mieux. Nous avons eu des consultations avec la Croix-Rouge internationale pour chercher par quels moyens pratiques nous pourrions apporter notre aide.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LE REVENU ANNUEL GARANTI ET LE PROJET DU PREMIER MINISTRE AU SUJET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Elle a trait à son projet, dont il a été question l'autre jour, de créer des emplois en raccourcissant la semaine de travail, en avançant l'âge de la retraite, en retardant l'entrée des jeunes dans la population active et en réduisant le travail des femmes. Comme il faudrait fournir un certain revenu aux catégories exclues de la population active ou à la retraite, le gouvernement a-t-il l'intention d'instituer le revenu annuel garanti, ou a-t-il une politique de revenu applicable à la situation qui résulterait de l'entrée en vigueur des mesures dont a parlé le premier ministre.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, nous avons en effet un programme concernant ces domaines. La Chambre en connaît les détails, et ce n'est pas le moment pour moi, je pense, de m'étendre sur le contenu du Livre blanc.

LES RECHERCHES AU SUJET DU REVENU ANNUEL GARANTI

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): En guise de question supplémentaire, monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social si, en plus de l'étude effectuée par M. Willard, d'autres recherches sont en cours au sujet du revenu annuel garanti. Qui est chargé de ces travaux et à quels niveaux de revenu le gouvernement visera-t-il s'il institue le revenu annuel garanti?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Je me demande si les questions du député ne sont pas trop détaillées et si elles ne devraient pas plutôt être inscrites au Feuilleton. A moins que le premier ministre n'ait ces renseignements en main et ne soit en mesure de donner une brève réponse, je dirais au député que normalement les questions de ce genre doivent être inscrites au Feuilleton.

M. Douglas: Monsieur l'Orateur, j'ai adressé ma question au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social et lui ai demandé si des études étaient effectuées en ce moment dans son ministère, qui en assure la direction et quel niveau de revenu fait l'objet de ces études. Le ministre pourrait, me semble-t-il, fournir ces renseignements.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, toutes ces questions sont clairement énoncées dans le Livre blanc sur la sécurité de revenu; on y signale que nous sommes disposés à faire bon accueil aux études et analyses qu'on pourra présenter à ce sujet. Comme la presse l'a fait remarquer, certaines provinces ont indiqué qu'elles pourraient collaborer à nos propres études. Dans certaines provinces, cette question est présentement à l'étude.

24082-35